

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025

Indicateurs :

	1er trimestre de l'exercice comptable 2025	1er trimestre de l'exercice comptable 2024	En DT du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>1/ Primes émises</u>	<u>91 810 596</u>	<u>84 946 790</u>	<u>254 113 582</u>
Non Vie :	80 673 158	72 478 992	176 887 839
Automobile	31 578 908	31 558 788	85 956 763
Incendie& Multirisques	16 752 807	14 533 961	25 420 823
Transport	5 784 663	2 656 376	12 236 497
Autres branches	26 556 779	23 729 867	53 273 757
Vie :	11 137 438	12 467 798	77 225 742
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>23 874 523</u>	<u>22 300 925</u>	<u>47 615 099</u>
Non Vie :	23 727 754	21 992 719	46 723 383
Automobile	2 160 199	1 548 287	4 454 000
Incendie& Multirisques	12 381 752	12 602 386	21 814 409
Transport	4 337 926	1 335 637	7 189 302
Autres branches	4 847 876	6 506 410	13 265 672
Vie :	146 769	308 206	891 716
<u>3/ Commissions</u>	<u>10 126 587</u>	<u>8 882 570</u>	<u>25 095 243</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>22 471 441</u>	<u>19 985 238</u>	<u>293 305 047</u>
Non Vie :	18 703 374	15 165 039	128 814 214
Automobile	9 763 746	9 510 202	74 531 979
Incendie& Multirisques	4 803 493	954 764	6 400 205
Transport	6 601	40 724	5 038 632
Autres branches	4 129 534	4 659 348	42 843 398
Vie (**) :	3 768 067	4 820 199	164 490 833
<u>5/ Produits des placements</u>	<u>14 506 533</u>	<u>15 896 645</u>	<u>60 621 225</u>
dont revenus financiers	14 177 717	15 550 535	58 903 028

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2024 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2025:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

- **La constatation des revenus:**
 - **Les Primes émises :** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
 - **Les Primes cédées :** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.
- **La constatation des charges :**
 - **Charges de commissions :** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements :** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2025 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 8,08% véhiculée essentiellement par les Risques d'Entreprises, notamment le Transport, l'Incendie & Multirisques, les Risques Spéciaux et la branche Maladie Groupe.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin mars 2025 à 20,47% contre 17,96% à la même période en 2024.

2-3/ Placements :

Au 31 mars 2025, les produits de placements enregistrent un recul d'environ 1,4MD, lié principalement à la baisse des revenus des dépôts monétaires (recul du niveau des placements en 2025 comparativement au 1^{er} trimestre 2024, suite à l'arrivée à échéance d'un contrat important en Vie-capitalisation en juillet 2024).